

N° 300 Du 28 Mars 1812

Laissez passer librement grand Pierre Riviere Cousin de l'ancien 11 une d'origine
natif d'Estaut Cantal domicilié à Estaut municipalité
d'Estaut département d'Auvergne âgé de 22 ans, taille
d'un M. 6 1/2 M. cheveux et sourcils châtain yeux rous
front grand nez bien fait bouche ordinaire menton rous visage
roux inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N°

allant en l'Espagne ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.

Le présent passeport valable pour 12 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis approbatif de Mair de Estaut Cantal en date du 26 de ce mois et sur l'attestation du citoyen Ant Chablat demeurant à Estaut et du citoyen M. Bayle Frère demeurant à Estaut lesquels ont signé avec nous.

Chablat Riviere
Bayle Frère

N° 301 Du 1 Juin

Laissez passer librement Pierre Riviere
natif d'Estaut Cantal domicilié à Estaut municipalité
d'Estaut département d'Auvergne âgé de 18 ans, taille
d'un M. 6 1/2 M. cheveux et sourcils noirs yeux rous
front droit nez long bouche petite menton fourchu visage
roux inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N°

allant en l'Espagne ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.

Le présent passeport valable pour 12 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis approbatif de Mair de Estaut Cantal en date du 26 de ce mois et sur l'attestation du citoyen Ant Chablat demeurant à Estaut et du citoyen M. Bayle Frère demeurant à Estaut lesquels ont signé avec nous.

Chablat Riviere
Bayle Frère

N° 302 Du 3 Juin

Laissez passer librement Francis Mataty
natif d'Estaut Cantal domicilié à Estaut municipalité
d'Estaut département d'Auvergne âgé de 18 ans, taille
d'un M. 6 1/2 M. cheveux et sourcils châtain yeux rous
front bas nez long et gros bouche moyenne menton petit visage
ovale inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N°

allant en l'Espagne ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.

Le présent passeport valable pour 12 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis approbatif de Mair de Estaut Cantal en date du 29 de ce mois et sur l'attestation du citoyen M. Bayle Cantat demeurant à Estaut et du citoyen Jean Bayle Frère demeurant à Estaut lesquels ont signé avec nous.

Mataty Cantat
Bayle Cantat
Bayle Frère